



où votre voix compte

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle générale et extraordinaire

Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la « Société », convoque ses membres à son assemblée annuelle générale et extraordinaire qui se tiendra le :

JEUDI 22 MAI 2025, À 19 H

OTL GOUVERNEUR

3131, RUE KING OUEST, SHERBROOKE

INSCRIPTION RECOMMANDÉE

Pour y participer, les membres sont fortement invités à s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 877 799-8844, poste 4501, ou en écrivant à nancy.leduc@promutuel.ca au plus tard le 16 mai 2025, à 16 h.

ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE ET EXTRAORDINAIRE

Les membres sur place pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration, adopter des modifications au Règlement intérieur spécifique de la Société et poser des questions. Le *Règlement 2025-1 – modifiant le Règlement N° 1 (2019) – Règlement intérieur spécifique* est proposé afin d'y intégrer certaines dispositions relatives aux parts sociales de la société mutuelle.

Nous vous invitons à consulter la résolution spéciale et le Règlement proposé sur le site Web de la Société mutuelle ou au siège social de cette dernière.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 4	Secteur 2	Annie Lévesque
Siège n° 5	Secteur 2	(Vacant)
Siège n° 6	Secteur 2	Kristalna Vincent-Douville

Tout membre désirant combler un siège du conseil d'administration doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 12 mai 2025, à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'admissibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à l'adresse diane.lapointe@promutuel.ca où le membre peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de ce délai.

En conformité avec le *Règlement N° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse diane.lapointe@promutuel.ca, au plus tard le 20 mai 2025, à 16 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout membre peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personnes morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un seul membre.

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement.

Maryse Morel

Secrétaire

Diffusé le 17 avril 2025

PROMUTUEL
ASSURANCE

CENTRE-SUD